

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 novembre 2008  
(convocation du 17 novembre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROU Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMaison Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. LABARDIN Michel à cpter de 15 h 00  
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier à cpter de 15 h 00  
M. BRON Jean-Charles à Mme WALRYCK Anne à cpter de 15 h 00  
M. LABISTE Bernard à M. LAMaison Serge à cpter de 15 h 00  
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude à cpter de 15 h 15  
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre  
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe  
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel  
M. BOUSQUET Ludovic à M. BONNIN Jean Jacques à cpter de 13 h 20  
Mme BREZILLON Anne à Mme PARCELIER Anne à cpter de 14 h 30  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. MOGA Alain  
Mme COLLET Brigitte à M. GAÜZERE Jean Marc à cpter de 13 h 20  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. DAVID Yohan à M CAZENAVE Charles à cpter de 14 h 00  
Mme DELATTRE Nathalie à M. LOTHaire Pierre à cpter de 12 h 50  
M. DELAUX Stéphan à M. BRUGERE Nicolas à cpter 14 h 30  
M. DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie Françoise à cpter de 12 h 30

Mme DUBOURG LAVROFF Sonia à M. BRON Jean Charles à cpter de 14 h 30 puis à Mme BONNEFOY Christine à partir de 15 h 00  
M. DUCASSOU Dominique à Mme DUBOURG LAVROFF jusqu'à 14 h 30 puis à Mme PIAZZA Arielle à cpter de 14 h 30  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patick à cpter de 13 h 20  
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à cpter de 11 h 45  
M. MILLET Thierry à M. SOLARI Joël à partir de 14 h 30  
M. PALAU Jean-Charles à M. DUCHENE Michel  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à cpter de 12 h 30  
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain à cpter de 11 h 20 puis à M. GAÜTE Jean Michel à cpter de 15 h 00  
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à cpter de 13 h 30  
Mme TOUTON Elisabeth à DAVID Jean Louis à cpter de 12 h 30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux - Observatoire Aquitain de l'Economie Numérique - Programme d'actions 2008 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur GELLE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créé il y a dix ans par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, avec les professionnels du secteur, l'Observatoire Aquitain des Technologies de l'Information et de la Communication part du constat que les activités induites par ces technologies sont stratégiques pour le développement économique mais difficiles à cerner car il s'agit d'un secteur très évolutif.

Ainsi, la nécessité de pouvoir disposer de données actualisées permettant de mieux appréhender la réalité de ce secteur s'est imposée avec les objectifs suivants :

- mieux cerner l'évolution de l'offre et la demande sur le marché des TIC, ses activités en Aquitaine et son poids économique,
- valoriser des actions collectives en faveur des entreprises,
- mettre en évidence les attentes des entreprises au regard du marché des TIC,
- initier des actions structurantes en éclairant les acteurs publics et privés sur les conditions et opportunités de développement du marché.

Aujourd'hui, une vingtaine d'acteurs du monde économique, institutionnel et universitaire participe aux activités de cet observatoire et un Comité de Pilotage en fixe les thèmes d'étude et assure le suivi de ses activités.

Le programme d'activités de cet observatoire s'articule, en 2008, autour des deux axes suivants :

- la publication et la diffusion du rapport annuel de l'observatoire (1),
- l'organisation du Forum aquitain de l'économie numérique (2).

**1- La publication et la diffusion du rapport**

Le rapport qui est tiré à 1 000 exemplaires, sera disponible dans une version adaptée sur internet et se présente en quatre parties retracées ci-après :

## A - L'évolution du marché des TIC

Cette partie est alimentée, en 2008 :

- par les contributions des missions économiques de UBIFRANCE aux Etats-Unis, dans trois pays européens (Suède, Finlande, Royaume Uni) et dans quatre pays d'Asie (Chine, Corée, Japon, Singapour),
- par des contributions de partenaires du réseau Echangeur (professionnels des TIC et institutionnels).

## B - L'évolution de l'offre en Aquitaine

C'est la partie centrale du rapport qui comprend, en 2008, deux volets, à savoir :

- Une étude statistique sur le poids et la structure économique du secteur qui mesure l'évolution, en 2008, de la structure du secteur par taille, localisation des entreprises, date de la création à partir de l'extraction des entreprises TIC repérées dans les fichiers consulaires. Une analyse INSEE permet d'affiner le positionnement du secteur au plan national.
- une étude financière pour mesurer l'évolution du secteur et ses besoins en capitaux qui porte sur les comptes d'exploitation et les bilans d'un panel de 786 entreprises issu du fichier de l'Observatoire TIC, avec le logiciel PREFACE tm- OBS (Observatoire du benchmarking géo - sectoriel).

Cette étude est complétée par une analyse approfondie de 25 entreprises (en partie très performantes et d'autres en difficulté) qui doit permettre de mettre en évidence des leviers de développement pour le secteur.

Pour évaluer les tendances de l'activité des entreprises au cours des derniers mois, en terme de chiffre d'affaires et de résultats, un questionnaire a été adressé à 500 entreprises ainsi que le formulaire de mise à jour du répertoire.

## C- L'évolution de la demande en aquitaine

Une enquête a été réalisée avec l'AEC sur un panel de 1500 entreprises (50% de PME et 50% de TPE) afin de mieux connaître la situation et les besoins des PME par rapport aux usages TIC et aux télécommunications et pour améliorer l'offre de sensibilisation, formation et conseil offerte par les services des CCI.

## D- Un répertoire des prestataires TIC

En 2008, un formulaire de mise à jour a été adressé aux entreprises ayant répondu aux précédentes enquêtes de l'observatoire ainsi qu'aux membres des associations de professionnels (l'ADEISO en Gironde et PEBA dans les Pyrénées Atlantiques).

## 2- L'organisation du Forum de l'économie numérique NUMERIGLOBE

La sortie du rapport le 19 juin 2008 a donné lieu à une manifestation qui a réuni, en une journée, par vidéoconférence, des entreprises et experts de différents pays pour échanger sur les produits et usages innovants dans les TIC. Cet évènement a eu lieu avec le

concours de France Télécom (ressources visioconférence) et Ubifrance (interventions étrangères).

Ce forum a été centré sur plusieurs thèmes, à savoir :

- les technologies de l'information et de la communication, avec une dominante e-tourisme (Asie le matin) et une dominante e-santé (USA l'après-midi) avec un débat sur la culture et l'innovation dans le secteur des TIC.
- Le bâtiment et la construction durable, nouveau secteur en plein essor particulièrement exemplaire dans les pays d'Europe du Nord.

La participation internationale portée par Ubifrance a été centrée sur 8 pays dont :

- l'Asie avec la Chine (Pékin) et Singapour sur les TIC, dominante e-tourisme,
- l'Europe avec le Danemark (Copenhague), la Finlande(Helsinki), l'Autriche(Vienne), et la Suède(Stockholm) sur la construction durable,
- l'Amérique du Nord avec les USA (San Francisco), le Canada (Toronto) sur la dominante culture et innovation du secteur et un focus sur les TIC et la e-santé.

L'assistance française a été élargie à 4 grandes villes : Paris, Lille, Marseille et Bordeaux, organisateur de la manifestation.

Près de un millier de dirigeants français ont été invités par les Echangeurs de ces 4 villes pour assister aux présentations des intervenants étrangers et débattre sur les sujets traités.

A cette occasion, l'échangeur de Bordeaux-Aquitaine a présenté le rapport annuel de l'Observatoire aquitain de l'économie numérique.

Notre établissement qui apporte chaque année, depuis 1998, son soutien financier à la poursuite des travaux de l'observatoire, est sollicité en 2008, à hauteur de 9 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C de 143 000 €, répartis comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Veille et synthèse documentaire	69 300	CRA	25 000
Charges de personnel	73 700	CG 33	9 000
		CUB	9 000
		Autofinancement	100 000
<b>TOTAL</b>	<b>143 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>143 000</b>

La Commission permanente du Conseil Régional d'Aquitaine délibérera sur sa participation au mois de novembre 2008 et le Conseil Général devrait reconduire sa subvention à hauteur de 9 000 € lors de sa commission permanente du 6 octobre 2008 .Notre établissement Public, impliqué dans la réalisation du réseau haut débit Inolia au service des entreprises de l'agglomération, pourrait également reconduire sa participation 2007 à hauteur de 9 000 €.

Ainsi, si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 9 000 € au bénéfice de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux pour la poursuite, en 2008, des actions menées par l'Observatoire Aquitain de l'Economie Numérique,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée à intervenir en vue de fixer, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 65737, fonction 900, CRB D100 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Mme Walryck ne participe pas au vote.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
10 DÉCEMBRE 2008

PUBLIÉ LE : 10 DÉCEMBRE 2008

M. THIERRY GELLE